

Réf: Dossier 298096

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE STEP BY STEP » en abrégé  
« SCI STEP BY STEP »

Siège Abidjan, Koumassi, Marais, Lot 521, Ilot 55

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/02/2024 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, enregistrés au CEPICI, le 04/03/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

STEP BY STEP » en abrégé « SCI STEP BY STEP »

Objet : • La construction, la gestion, l'entretien, la vente et l'exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers ;

Et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières connexes ou similaires se rattachant directement ou indirectement à objet social susceptibles d'en favoriser la réalisation, à conditions d'en respecter le caractère civil.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Marais, Lot 521, Ilot 55

Dirigeant(s) M EDOUN OGBONNIKAN RAOUL  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00038 du 20/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16871/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

